

**Arrêté ministériel portant nomination des membres du
conseil d'administration de la Haute Ecole de la
Communauté française du Luxembourg « Schuman »**

A.M. 19-01-2012

M.B. 22-02-2012

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, 6° du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition des organisations syndicales interprofessionnelles,
Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs du conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg « Schuman » jusqu'au 14 septembre 2016 :

- 1° M. Yves BRACONNIER (FGTB);
- 2° Mme Liliane HERMAN (CSC-I).

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 19 janvier 2012.

J.-Cl. MARCOURT